



La Gazette des Loups

La Newsletter de la commune de Cirey-sur-Vezouze



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE

PAGE 1

**CONTACTS UTILES ET
PREMIER BILAN DE LA
NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE**

PAGE 2

**LE COIN DES BONNES
NOUVELLES**

PAGE 3

**AGENDA DES MANIFESTATIONS
ÉTAT CIVIL 2021
VOUS AVEZ LA PAROLE !**

PAGE 4



L'édito du Maire

Chers habitantes et habitants de Cirey-sur-Vezouze, mes ami(e)s,

Le 5 décembre dernier vous nous avez témoigné massivement votre confiance et votre soutien. Ainsi et comme nous l'avons affirmé c'est ensemble que nous allons nous investir et agir en 2022 pour améliorer, valoriser et rendre prometteur l'avenir de nos enfants à Cirey-sur-Vezouze.

Cette nouvelle année sera encore délicate, notamment en raison de la Covid-19, mais nous serons "Ensemble" pour servir notre commune et "Autrement" pour le bien-être de toutes et tous. L'épidémie de Covid ne devra pas être un prétexte pour se complaire dans l'immobilisme.

Mes chers concitoyens je vous adresse tous mes vœux de joie, de bonheur et de santé pour cette année 2022, je sais que l'avenir nous donnera raison de continuer à croire en des jours meilleurs.

Jean-Claude BAZIN

CONTACT ET NUMÉROS UTILES :

MAIRIE DE CIREY-SUR-VEZOUZE
1 PLACE LECLERC
54480 CIREY-SUR-VEZOUZE

Tél : 03 83 42 50 27
Astreinte : 06 32 53 59 95
Mail : mairie-de-cirey-sur-vezouze@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et mardi :
10h-12h et 15h-17h
Mercredi et vendredi : 10h-12h
Jeudi : 8h-12h et 15h-17h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VEZOUZE EN PIÉMONT

Tél : 03 83 42 46 46
Mail : accueil@ccvp.fr

LES ÉCOLES DE CIREY

Maternelle : 03 83 42 52 72
Élémentaire : 03 83 42 51 44
Collège : 03 83 42 52 26

L'ACCUEIL DU PÉRISCOLAIRE

Tél : 06 41 40 85 96
Mail : periscolaire@mairiedecireysurvevouze.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h-8h30; 11h30-13h30; 16h30-18h30
Mercredi loisirs : 7h-18h30
THÈME DU MOIS DE FÉVRIER :
LES ANNÉES 80 !

CENTRE HOSPITALIER 3H SANTÉ

Tél : 03 83 76 31 31

MAISON ÂGES ET VIE

Tél : 0 801 07 08 09

RÉSIDENTE ÉMILIE DU CHÂTELET

Tél : 06 21 72 93 20

SAPEURS POMPIERS

Tél : 03 83 42 65 14 ou le 18



CE QUI A ÉTÉ FAIT

DEPUIS L'INVESTITURE DU NOUVEAU MAIRE

Depuis la mi-décembre plusieurs de nos engagements sont déjà tenus.

Nous avons inspecté, nettoyé et réparé la plupart des toitures de nos bâtiments.

Le faux-plafond de l'école élémentaire est réparé. La station d'épuration et le réseau d'assainissement sont, soit réparé soit en cours de nettoyage ou de réfection afin de retrouver un fonctionnement normal.

Plusieurs projets sont en phase de démarrage : la chaufferie bois du groupe scolaire, projet initié à la fin de la mandature de René Acrement ou encore le programme "Petites Villes de Demain" qui verra sa première enquête publique réalisée le 27 janvier 2022 sur l'espace du marché couvert.

**Réfection du faux-plafond
de l'école élémentaire**



Avant/Après

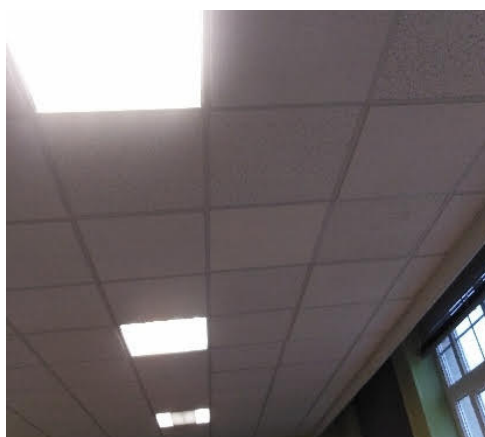
La remise en état du parcours de santé et du jardin botanique, la réfection des jeux de la cour de notre école, des tapis de la salle Coulon, des opérations de nettoyage de notre commune et des berges de la Vezouze en collaboration avec tous les habitants et associations seront programmés. Une étude sur la sécurité routière dans la traversée de notre commune sera engagée avec les services du Département et de la Préfecture.

Des initiatives privées telles que la construction d'une centrale photovoltaïque sur l'emplacement des friches de l'usine Saint-Gobain qui devra être opérationnelle en décembre 2022, la réhabilitation de l'ancien site "Leichlé" avec la mise à disposition de cellules destinées aux entreprises.

Pour ces deux projets l'accompagnement actif de la commune sera primordial.

***"L'épidémie de Covid ne
devra pas être un
prétexte pour se
complaire dans
l'immobilisme".***

**Nettoyage et réparation des toitures
de la mairie et de l'école élémentaire**



Si vous avez retrouvé un petit papier vert sur votre véhicule, ce n'est pas un bon point ! C'est que vous avez commis une infraction au code de la route. Souvent, vous n'en avez que pour deux minutes, mais il ne faut que quelques secondes pour causer un accident !

Je à

matriculation



INFORMATION

Une infraction au Code de la route aurait pu être relevée lors de votre rencontre pour :

.....

Je vous prie de veiller à vous arrêter ou à vous stationner correctement à l'avenir. La période de prévention sera de courte durée et la verbalisation des contrevenants récidivistes sera immédiate. Merci de votre compréhension.

Service de Police Rurale

Pour rappel, le stationnement sur trottoir est interdit (article R.417-11 du Code de la Route), il peut être toléré si le passage d'un fauteuil roulant ou d'une poussette est possible. Si des places de stationnement sont tracées au sol, il n'est pas autorisé de stationner en dehors de ces emplacements matérialisés. Il est également interdit de se garer à contre-sens de circulation, c'est à dire à gauche dans une rue à double-sens de circulation (article R.417-1 du Code de la Route).

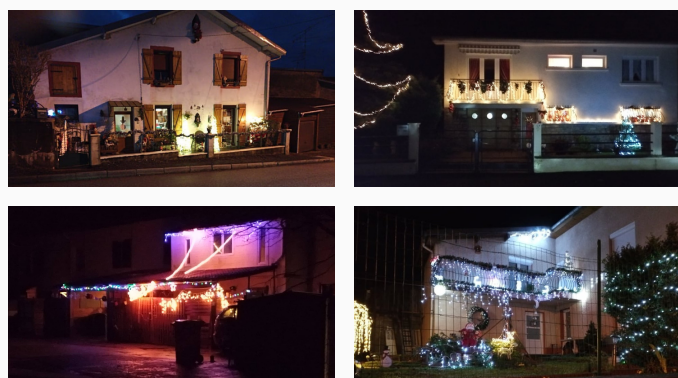
Sonia MANGEOLLE
Mail : gardechampetre@mairiedecireysurvezouze.fr
Tél : 07 44 61 10 57

 Ce panneau signifie que l'arrêt et le stationnement sont interdits. En cas de doute, n'hésitez pas à vous adresser au garde-champêtre !

Maisons illuminées

Cette année, la municipalité a récompensé **quinze foyers du bourg** qui ont magistralement illuminé les rues de Cirey durant les fêtes de fin d'année ! C'est ainsi que onze heureux gagnants bénéficient d'un chèque cadeau de 10 euros, trois autres d'un bon de 15 euros et un dernier d'un montant de 20 euros, à dépenser dans un commerce de la ville.

Nous vous remercions chaleureusement !



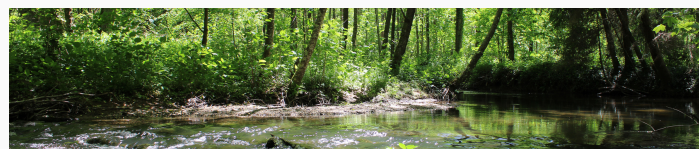
Quelques exemples de maisons illuminées à l'occasion des fêtes

"Petites Villes de Demain" : Participez à la redynamisation du centre- bourg de Cirey-sur-Vezouze !

Services et commerces, offre d'habitat, mobilité, qualité des espaces publics... autant de sujets à croiser pour imaginer et accompagner l'évolution de notre centre-bourg. Vous habitez Cirey-sur-Vezouze, vous y travaillez peut-être, vous êtes parent d'élève(s), et/ou investi dans la vie locale, vos différentes expériences sont précieuses pour concevoir un projet sur-mesure ! Venez nombreuses et nombreux pour rencontrer et discuter avec l'équipe de l'**Atelier Silhouette Urbaine**, architectes urbanistes en charge de l'étude de revitalisation des centres-bourgs

portée par la **Communauté de Communes de Vezouze en Piémont** avec le soutien de **l'Établissement Foncier du Grand Est**. Plusieurs événements auront lieu durant les mois de janvier et février 2022 :

- Une première enquête micro-trottoir sur la place du marché **le jeudi 27 janvier 2022 au matin**.
- Une deuxième enquête micro-trottoir devant le Marché Couvert **le samedi 19 février 2022 au matin**.
- Une balade urbaine pour visiter et commenter ensemble le centre-bourg **le samedi 19 février 2022**. Le départ est prévu à 14h devant le Marché Couvert. Vous pouvez vous inscrire par mail à atelier@silhouette-urbaine.com.



Nettoyage de la commune

À l'instar du nettoyage des berges de la Vezouze qui avait eu lieu le 10 avril 2021 et qui avait réuni une vingtaine de personnes aux côtés de l'association Team River Clean 54, nous relançons **un appel aux habitants** pour renouveler l'opération avant que ne revienne le printemps. Vous serez tenus au courant du lieu et de la date dès que ces derniers seront fixés, mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du secrétariat de mairie. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour aider à préserver la qualité de notre cadre de vie !

Permanences du Maire

Monsieur le Maire Jean-Claude BAZIN reçoit sur rendez-vous aux horaires suivants :

- **Tous les mardis de 14h à 16h**
- **Tous les jeudis de 9h à 11h**
- **Tous les deuxièmes samedis du mois**
- **de 10h à 12h.**

AGENDA DES MANIFESTATIONS DE FÉVRIER 2022

26 FÉVRIER : INAUGURATION
DE LA MAISON DE LA SANTÉ

5 FÉVRIER : HEURE DU CONTE NOCTURNE
À LA MÉDIATHÈQUE

19 FÉVRIER : BALADE URBAINE "PETITES
VILLES DE DEMAIN"

NAISSANCES

29/01/2021 Thaïs PERLET
02/02/2021 Kaylee POLIN
16/02/2021 Lanna CLAUDE
13/08/2021 Myllan
FUHRMANN LARNAUDIE
28/09/2021 Paolina
SCHNUR ZIMMER
19/11/2021 Ellyanna BOUR

DÉCÈS

07/01/2021 Simone DENNER
née FERRY
30/01/2021 Pierre ULRICH
14/02/2021 Bernadette SIMON
née MANSUY
27/04/2021 Denis KOCH
28/04/2021 Patrick GARCIA
26/05/2021 Liliane RUGA née
GOELLER

DÉCÈS

21/10/2021 Liliane WECKERLE
née GONDREXON
01/11/2021 Nicolas BRELINSKY
09/11/2021 Lucien
RODRIGUEZ
11/11/2021 René RINALDO
18/11/2021 Andrée MEHLY née
CLAUSSE
28/11/2021 Madelaine SIBOLD
née SCHULTZ
02/12/2021 Rachel GEREVINI
03/12/2021 Jean JULLOT

MARIAGES

24/04/2021
Marc WERNERT et
Anne BELCOUR
21/05/2021
Florian BAECHLER et
Nadège SUGG
17/07/2021
Jean-Luc HINDELANG et
Bernadette HILD
07/08/2021
Jessy MALLO et
Samantha LAUNOY
28/08/2021
Cyril WECKERLE et
Rachel BIETRY
18/09/2021
Romuald BARRÉ et
Stéphanie GUEHL

28/05/2021 Micheline
FENDRICH née
FURSTENBERGER
14/06/2021 Marie-France
RAVAILLER née
BARTHELEMY
16/06/2021 Mickael
GROSMANN
16/07/2021 Serge
BROSCHARD
29/07/2021 Pierre MARCZAK
06/08/2021 Théo FENIX
27/08/2021 Jacqueline
GRELAT née DUCROT
01/09/2021 Théo
DAL MARTELLO
04/10/2021 Micheline
URTEBIZE née DACQUET
17/10/2021 Gertrude MALLO
née GEHWEILER

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Vous tenez entre vos mains
le premier numéro de La Gazette
des Loups, et nous espérons qu'il
vous a plu ! La formule va peu à
peu s'harmoniser et trouver sa
propre identité au fil du temps, et
nous souhaitons grandir avec vous
!

Vous avez des idées, des
suggestions, des envies ?

Contactez-nous au
06 56 89 85 01 ou par mail à
[actionsculturelles@
mairiedecireysurvezouze.fr](mailto:actionsculturelles@mairiedecireysurvezouze.fr)

